

Babilonia, qui a élevé d'un coup l'auteur jusqu'au livre, est, comme son titre l'indique, un roman d'évocation historique. L'époque choisie nous ramène aux temps de la captivité du peuple juif à Babylone, et, dans les scènes finales, nous assistons à la prise de la ville par Cyrus. Parmi les principaux personnages, le prophète Daniel joue un rôle important et bien compris. Quant au drame proprement dit, il se meut autour d'Anobassar, grand-prêtre du temple de Bel, et d'une grande dame babylonienne, Racémis. La silhouette de ce couple et leurs amours imprégnées d'une saveur antique et mystérieuse sont tracés avec art. Signalons encore l'excellente description du temple et des cérémonies hiératiques auxquelles assiste le lecteur.

Dans son ensemble la trame de *Babilonia* se distingue par le mouvement et l'intensité de la vie. Le style en est fluide, élégant et toujours exempt d'affectation prétentieuse et de mièvrerie. Aussi doit-on féliciter M^{lle} Rave d'avoir choisi des moyens très simples en apparence, mais d'autant plus méritoires, pour conquérir ses lecteurs et les conduire sans fatigue jusqu'aux dernières pages de son récit.

Nous avons loué sans réserve jusqu'ici ; mais nous ne terminerons pas sans mentionner le point faible, excusable du reste, par où l'auteur prête le flanc à la critique. Le livre se ressent de la hâte avec laquelle il a été écrit pour paraître d'abord en feuilletons dans un journal quotidien de Buenos-Aires. Certaines scènes trop brèves, parfois écourtées, gagneraient à être traitées avec plus d'ampleur. L'auteur l'a reconnu, et, encouragé par l'accueil fait à la première édition aujourd'hui épuisée, en prépare une seconde d'où ces lacunes seront bannies.

EUGENIO DIAZ ROMERO.

VARIÉTÉS

Le Scandale du prix de Rome. — Il vient de se passer, à propos du *Prix de Rome*, un scandale qui a dû réveiller Berlioz dans sa tombe, au souvenir de ses expériences personnelles, de ces « choses vues » contées si joliment, dans ses mémoires, d'une plume acerbe ou gouailleuse. Il s'agissait du *concours préparatoire*, pour quoi dix-sept adolescents bienaimés d'Apollon, de vingt et un à trente ans d'âge, furent cloîtrés quelques jours à Compiègne, aux fins d'élaborer une fugue et un chœur selon les théories « adoptées » et les règles immémoriales. Ne croyez pas que ce soit la mer à boire. Le nom de « fugue » en impose aux gogos profanes et, certes, il n'est pas accordé à tout le monde d'en fabriquer à l'instar de Bach ou de César Franck. Mais celles de ces individus fameux n'auraient aucun succès aux examens de la rue Bergère, et en eussent fait illico retoquer les auteurs pour fautes grossières ou licencieuse incohérence.

La fugue spéciale et traditionnelle à notre Conservatoire est un petit exercice clément à la portée de chacun. Elle se déroule en compartiments découpés comme des petits pâtés qu'on doit remplir, l'un après l'autre, avec des artifices d'écriture convenus et, entre nous, assez puérils. Il n'est pas défendu d'y dépenser quelque talent, encore que l'exemple en soit rare et, même, plutôt dangereux, au dire de la légende. En tout cas, ça n'est pas bien difficile et la miséricorde des jurys apparaît infinie, car le récent *Traité de fugue*, où M. Théodore Dubois en cite et reproduit la sienne, atteste que l'établissement en couronna qui ne valaient pas un... soupir de lapin, si j'ose véridiquement m'exprimer. A moins de s'y risquer trop tôt, avant d'avoir fini ses classes routinières, il s'ensuit que ce « concours préparatoire » constitue une pure formalité si on n'est pas le plus obtus des cancre ; — et encore, on en connaît trop qui s'en sont bien tirés, voire jusqu'au laurier subséquent et au voyage en Italie. Or, il est advenu le mois dernier que, du vote et au jugement de l'Aréopage *ad hoc*, deux concurrents de sexe divers ont échoué à cette épreuve inoffensive, élèves de la maison ayant précisément tous deux remporté le « second Prix de Rome » en l'une ou l'autre des années précédentes. Estimés, hier, presque dignes de la suprême récompense, ils sont, aujourd'hui, déclarés incapables de bâcler proprement un devoir élémentaire, éliminés le lendemain, comme inadmissibles *a priori*, d'un tournoi où on les proclama quasi-vainqueurs la veille. Enigme obscure, mystère insondable à qui en chercherait la solution dans la *Logique* de Stuart Mill ou de Comdillac, si on veut bien songer que le tribunal proscripteur fut composé, pour sa majorité, des mêmes et identiques Membres de l'Institut dont la sentence avait été naguère à ce point favorable aux postulants exclus. Au surplus, en voici la liste éloquente : MM. Massenet, Paladilhe, Reyer, Théodore Dubois et Lenepveu, Immortels brevetés qui s'adjoignirent MM. Roujon, Hillemaçher et Xavier Leroux, en qualité de jurés accidentels et supplémentaires. Dans ce bouquet de compétences panachées, on ne voit pas bien ce que M. le conseiller d'Etat Roujon représente, sinon l'administratif imprimé dont le papier ceint la gerbe, tandis que M. Massenet fournit la ficelle. M. Reyer y personnifie assez noblement la petite fleur bleue de l'inspiration sincère et parfois savoureuse ; M. Hillemaçher, le souci de la probité. Pissenlits ou chardons rougirait de se voir incarner par les autres.

Je ne connais rien des œuvres de M^{lle} Fleury, condamnée cette fois par ces magistrats girouettes, mais dans leur assemblée diplômée, on n'en découvre assurément pas un qui soit capable, — ou qui l'ait prouvé, — d'écrire le *Quatuor* à cordes ou les *Jeux d'eaux* de Maurice Ravel, co-victime actuelle et co-lauréat d'antan. Leur ancien verdict même écarté, à qui feront-ils croire qu'un musicien, classé

par ses productions publiées entre les plus remarquables de notre jeune école, dont le métier est aussi sûr que l'originalité incontestée, n'ait pu venir à bout de confectionner une misérable fugue et un chœur innocent de « concours préparatoire »? L'impertinence est excessive: ils nous prennent pour ce qu'ils sont. On eut quelque plaisir à apprendre des indiscrets que l'excommunié bénéficia du suffrage ostensif de M. Reyer. N'empêche qu'il fut recalé. Mais le contrôle des électeurs et des élus apporte dans l'aventure des clartés singulières. On constate d'abord que, des professeurs de composition de l'endroit, le seul qui fût partie du jury était M. Lenepveu. Or, *tous les candidats admis sont ses élèves*, outre que l'obligeance pédagogique de l'un d'eux, par surcroît, promène ses lumières dans la classe d'harmonie de M. Xavier pendant que Leroux n'y est pas, accaparé par quelque *Reine Fiammette* ou retenu par la blonde *Astarté*; qu'un autre eut un père influent dans la boîte et le Prix Rossini; qu'un troisième est en train d'arriver, paraît-il, par sa flûte relationnée, à succéder à M. Taffanel après M. Marty. Tous titres évidents à la Villa Médicis, car nul n'ignore que, de tradition caressée, la chose se passe en famille, à l'Institut, entre copains, parents ou collègues. L'année dernière, en dépit des protestations de leur maître commun, M. Gabriel Fauré-flambant d'ire, MM. Roger Ducasse et Ravel furent sacrifiés à la philadelphie du plus médiocre de leurs condisciples, de qui le frère, architecte ou sculpteur, attendait impatiemment son cadet aux bords du Tibre et aux frais de l'Etat. Inutile d'ajouter que le papa de ces deux cœurs sensibles était depuis longtemps lui-même section-de-l'Institutifié quelque part. Rien n'a changé depuis Berlioz, en l'espèce. Toutefois, jamais encore on n'avait osé afficher un cynisme aussi effronté à l'occasion d'un « concours préparatoire ». Le résultat de celui-ci dévoile ou confirme la toute-puissance occulte de M. Lenepveu dans ce milieu de fonctionnaires; de M. Lenepveu de qui les ouvrages sont l'effroi et la risée du public musicien, en même temps que le désespoir des buralistes ou directeurs explorant la vacuité de leurs caisses et le désert de leurs salles; de M. Lenepveu lequel, sur le susdit récent Prix de Rome, en voulant calmer son confrère par ces consolantes paroles: « Enfin, cher Maître, c'est votre élève... » s'attira de M. Fauré tout fumant la riposte: « Il serait digne d'être le vôtre!... » de M. Lenepveu dont on cite ce mot sublime au sujet de César Franck: « Des hommes comme ça devraient venir au monde avec un revolver dans leur poche!... » — (Ne vous esquintez pas la matière grise à comprendre: il voulait dire que Franck eût mieux fait de se brûler la cervelle, plutôt que d'en tirer et d'écrire une pareille musique.) On n'en finirait pas, à rapporter les âneries pyramidales prêtées par les plus indulgents à cet ahurissant professeur.

L'influence de M. Lenepveu stupéfierait, sans les noms de ses proches voisins sous la Coupole, où il siège, sans doute aucun, entre MM. Paladilhe et Dubois. Comment ce trio de mulets y sut-il faufiler sa triple et trois fois notoire impuissance, pour tout régir et décider au gré jaloux de son gâtisme ou de ses intérêts, avec l'aide des vieux roublards et des néo-arrivistes ou l'inconsciente complicité des faibles? Il n'est pas interdit par la loi d'être un crétin, puisque c'est une maladie de naissance, mais, quand des gens en sont affligés, on les soigne, et la thérapeutique adéquate a fait de sérieux progrès grâce au trépan et au sérum thyroïdien. On les laisse en liberté, d'habitude, émettre sous eux tant qu'ils veulent, s'amuser avec des rubans, galons ou autres colifichets; néanmoins, s'ils sont méchants, on les douche, et on n'aurait certes jamais l'idée de les charger de répartir des sommes après avoir apprécié des mérites. Envieux, mesquin ou sincère, leur béotisme serait trop aisément exploité par de plus rusés acolytes. Du fait d'un libéral amateur, le Prix de Rome procure aujourd'hui à celui qui l'obtient six ou sept années d'indépendance modeste, mais assurée. Une telle aubaine est précieuse pour un jeune artiste peu fortuné; c'est, s'il en a, le salut de son génie dans la vie marâtre, indifférente ou bête qui l'entoure. En ce temps de Rois du pétrole ou du cochon fumé, de Souverains du caoutchouc congolais, de Lords café-restaurateurs, de comtes du Pape coulissiers, de marquis de sport et de barons d'agio, sans compter les chevaliers d'industries foisonnantes, crème des bonnes sociétés par actions et des autres; à une époque où une unanime folie « d'affaires » nous mène peu à peu à la plus idiote barbarie, entre des Crésus arrogants et sots, et des esclaves abrutis à la peine, une institution de ce genre est peut-être la sauvegarde de l'art d'un peuple. Il faudrait savoir si, chez nous et à tout jamais, le bienfait en doit être extorqué par l'intrigue ou décerné par des imbéciles. En refusant l'accès du concours définitif à un musicien parvenu à la limite d'âge inexorable, déjà couronné par eux-mêmes, et de qui tous pourraient recevoir des leçons tutélaires, la majorité des membres du jury préparatoire a commis une action qui ressemble de si près à une petite vilénie, qu'on en est réduit à espérer qu'elle fut accomplie sans discernement nécessaire. Assurément, le dilemme est fâcheux pour leur amour-propre. Leurs exploits répétés sont sans doute plus funestes encore à notre art national, qui leur est livré sans défense. Pour l'avenir de notre musique, il n'est que temps de balayer cette clique de cuistres, d'escobars ou de bêtises malfaisants.

JEAN MARNOLD.

§

L'Art à Nice. — EXPOSITION DES PASTELS DE SIMON BUSSY AU